

Observatoire départemental de l'habitat

L'Observatoire départemental de l'habitat, co-piloté par le Département et l'État, a vocation à observer les tendances des marchés de l'habitat et du logement et à être une aide pour les collectivités et partenaires afin d'orienter leurs décisions ou politiques dans ces domaines.

Pourquoi un observatoire ?

Face à un besoin croissant d'observation des territoires, le Conseil Départemental et l'État ont initié une réflexion relative à la mise en place d'une **instance partenariale « Habitat »**.

Cet engagement s'est concrétisé par la création d'un Observatoire de l'Habitat en tant qu'outil stratégique visant à :

- › mieux appréhender les réalités du logement et de l'habitat
- › avoir une vision prospective des actions à mener.

Les ambitions de l'Observatoire sont ainsi :

- › offrir une vision infra-départementale des enjeux des politiques d'habitat et du logement pour poursuivre un objectif partagé
- › disposer d'une instance d'échange et d'un outil d'aide à la décision.



C'est un **outil de connaissance actualisé**, de suivi et d'analyse des problématiques de l'habitat dans le département. Il impulse une démarche partenariale afin de développer une culture partagée entre les différents acteurs locaux.

Trois objectifs

1. L'observation : par la constitution d'une base de données pérenne, commune et adaptée à notre territoire pour mettre en évidence certains enjeux.

2. La contribution à une analyse partagée pour alimenter la réflexion collective et aider à la décision les acteurs de l'habitat :

- › par le traitement et l'analyse de données sur des thématiques définies par les partenaires
- › par la réalisation de publications ou d'études spécifiques sur des problématiques représentant un enjeu local fort.

3. La mise à disposition de données et d'informations pour les professionnels et le grand public et d'un outil dédié pour les partenaires.

Comment ça marche ?

Differentes instances

- › **Un co-pilotage** Département – Etat
- › **Un comité de suivi** qui réunit les principaux acteurs institutionnels et les collectivités engagées dans un Programme Local de l'Habitat, pour échanger sur la priorisation des travaux à réaliser.
- › **Des ateliers techniques** pour traiter les sujets spécifiques.

Un plan d'actions annuel

- › **Une publication annuelle** départementale
- › **La recherche de données spécifiques** au marché local de l'habitat (ventes, locations...).
- › **Des études** réalisées en régie ou externalisées

Un support de communication

Un site Internet tout public a été développé recensant les productions de l'Observatoire et les informations liées à l'habitat.

[Le site internet de l'Observatoire de l'habitat du Gers](#)

Ce site présente les enjeux et priorités sur le département du Gers en matière d'habitat et de logement, des éléments relatifs à la rénovation énergétique et à la lutte contre l'habitat indigne ainsi qu'un état des lieux des documents de planification "habitat".

Mis à jour régulièrement, son contenu est enrichi au fil de l'eau des nouvelles publications, études ou recherches produites par l'Observatoire et des contributions de l'ensemble des partenaires.






Contact



Saint-Martin Sylvie

Animation habitat et urbanisme

 [0562673124](tel:0562673124)

 [Courriel](#)

[> Voir la fiche](#)

Voir aussi



**Politique
habitat 2019-
2021**



Urbanisme

 EN
1 CLIC

**DÉPARTEMENT
DU GERS**



Conseil Départemental du Gers

 **Nous contacter**

81 route de Pessan
BP 20569
32022 Auch Cedex 9
05 62 67 40 40